

LE

MAGAZINE D'INFORMATION DES CADRES SUPÉRIEURS
ET DIRIGEANTS DU GROUPE ORANGE



mag

N°82

2ème semestre 2017



Congrès 8 décembre 2017

Lido de Paris

La vie de l'ACSED

Les activités en régions

Infos utiles

Le billet de l'ACR

Congrès
8 décembre 2017
Lido de Paris

Plus de 2 000
adhérents
nous font
confiance

L'ACSED,
La force et la solidarité
d'un réseau

Nos priorités :

- **Intervenir** dans les grands dossiers de l'entreprise pour **défendre** les **intérêts matériels, moraux et juridiques** des Cadres supérieurs et Dirigeants
- **Affirmer** la place des Cadres supérieurs dans la réussite du Groupe
- **Constituer** un réseau de soutien collectif et individuel pour nos adhérents.



www.acsed-orange.com

Rejoignez-nous !

Coupon à retourner complété et accompagné de votre règlement à :

ACSED 57, rue Albert 75013 PARIS

Nom : _____ Prénom : _____
 Date de naissance : _____ Entité : _____
 Niveau de fonction : _____
 Adresse professionnelle : _____
 E-mail pro : _____
 Tél. : _____ Mobile : _____
 Adresse personnelle : _____
 E-mail perso : _____

MONTANT DES COTISATIONS

IV.1 - IV.2/Bande E	55 €
IV.3 - IV.4/Bande F	75 €
IV.5 - IV.6/Bande G	95 €
Conjoint	50% de l'adhésion*
CFC/TPS	70% de l'adhésion*
Tarif découverte**	30€

* Non cumulable avec le tarif découverte
 ** réservé uniquement aux nouveaux adhérents

Virement

Etablissement	Guichet	Compte	Clé Rib
20041	00001	0166129F020	42
IBAN : FR61 2004 1000 0101 6612 9F02 042			
BIC : PSSTFRPPPAR			

Règlement à l'ordre de l'ACSED

- Par chèque joint
- Par virement le

- Par Pay Pal via le site

Date et signature

« De l'Amicale des Receveurs et Chefs de centre des PTT... à l'ACSED d'Orange »

300 membres de l'ACSED et de l'ACR ont fêté les 70 ans d'existence de l'association au LIDO de Paris le 08 décembre 2017. Ce fût une belle occasion de rappeler les valeurs fondatrices de l'ACSED autour de liens forts d'amitié et de solidarité qui perdurent depuis 70 ans.

Créée au lendemain de la seconde guerre mondiale, notre association a œuvré dès son origine pour défendre les intérêts matériels, moraux et juridiques des Cadres supérieurs et dirigeants. Portée sur les fonts baptismaux par une poignée d'hommes et de femmes engagés au service des autres, elle s'est voulue une force de propositions en interne et en externe et a toujours défendu dans un rapport gagnant/gagnant l'entreprise confrontée à un contexte concurrentiel et consumériste de plus en plus exacerbé.

Dès les années 1990 où le secteur a commencé à connaître de profondes mutations, notre Association a accompagné l'entreprise dans son évolution : la création d'un EPIC, l'introduction en bourse, le redressement de l'entreprise en 2002, la réglementation du secteur par les instances françaises et européennes, sans compter les démarches auprès des instances politiques, les concertations sur les évolutions des organisations de l'entreprise, l'apport d'idées nouvelles comme la part variable managériale !

L'Association a mené des actions courageuses avec conviction dans tous ces domaines par de la pédagogie

sur la Société Anonyme, sur l'ouverture du capital et a envoyé de nombreux communiqués soit incitant à une certaine vigilance en interne soit dénonçant les excès de la réglementation en matière de concurrence et de consumérisme.

Nous avons salué les ambitions d'Essentiels 2020 et la généralisation de la marque Orange.

Étant un des éléments

de régulation du dialogue social, l'ACSED a apprécié d'être consultée sur les évolutions importantes de l'entreprise, particulièrement dans le domaine RH.

L'année 2017 aura vu l'aboutissement de deux dossiers que nous avons à cœur (voir article infos utiles). La recherche d'équité

entre les fonctionnaires et les contractuels s'inscrit pleinement dans le contrat social Groupe. Elle concerne les dossiers de retraite des fonctionnaires sous statut de fonction (IV3/IV4), les IV 2 étant traités par ailleurs et de complémentaires santé. Le décret n° 2017-1266 du 9 août 2017 modifiant le décret n° 2004-767 du 29 juillet 2004 apporte des avancées significatives à une large majorité d'entre nous (au moins 95 % selon la DRH Groupe). L'extension aux TPS devra être étudiée. La nouvelle couverture complémentaire santé Orange, applicable au 1er janvier 2018, donne des garanties identiques à celles du Contrat Groupe des salariés de droit privé. Ces garanties sont globalement plus favorables que le niveau 3 de LMG (La Mutuelle Générale).

Nous saluons aussi des avancées significatives pour les retraités : le kiosque retraités (10 % sur les services) et certainement prochainement une offre spécifique retraités mais aussi la réalisation d'un livret retraite « le pas à pas » dans le cadre d'une large concertation, livret très clair, didactique, et qui fait l'objet d'une large communication. L'ACSED a par ailleurs soutenu toutes les mesures favorables au développement de l'actionnariat salarié.

L'ACSED, association atypique, apolitique et asyndicale, a porté ces nombreux sujets depuis toutes ces années avec cette conviction chevillée au plus profond « *de ne laisser personne au bord du chemin* ». Elle reste un partenaire fidèle certes sans complaisance conformément à son éthique et continue d'exercer son « devoir d'alerte » avec discernement et doigté quand la situation le nécessite.

Un grand merci à notre Président, Stéphane Richard, ainsi qu'aux deux membres de son COMEX, Gervais Pellissier et Marc Rennard, d'avoir honoré de leur présence les 70 ans de notre belle Association qui n'a pas pris de rides bien au contraire.

Guy SALZIGER
Président



Magazine d'information édité par

ACSED Orange

57, rue Albert - 75013 PARIS

Tél : 01 45 86 07 45 - Fax : 01 45 86 85 99

Mail : acsed-orange@orange.fr

Site Internet : www.acsed-orange.com

Directeur de la publication

Guy SALZIGER

Rédacteur en chef

Thomas TRAISSAC

ont collaboré à ce numéro

Samuel AUDART, Elane CAHUZAC, Gilles CAREL,

Martine COUSIN, Christine MARTIN, Marie-Anne

TOURNAIRE et Bernard MALTESTE.

Photos

Bruno FEUILLET

Conception - réalisation - impression

ALBIZIA COMMUNICATION 06 60 23 16 89

Assemblée générale du 8 décembre 2017

Election du Bureau national 2017 - 2019



L'assemblée générale de l'ACSED s'est déroulée dans le cadre prestigieux du Lido de Paris et les membres présents ont élu le nouveau bureau national.



Le nouveau Bureau National composé de 14 membres a élu, à l'unanimité, Guy SALZIGER Président de l'ACSED.

Marie-Anne Tournaire et Jean-Marc Cazenave ont été élus respectivement Secrétaire Générale et Trésorier à l'unanimité.

Monique MAI, Yves PERRIER et Pascal VIEVILLE ont été nommés par le Président comme conseillers et Bernard MALTESTE en tant que conseiller spécial. Gilles Careil et Eliane Cahuzac sont membres du Bureau National au titre de l'ACR.

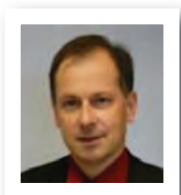
Les Commissions et les Responsables des Commissions seront déterminés lors du premier Comité de gestion de 2018.



Jean Bardet



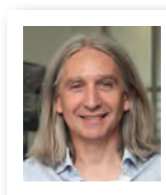
Christian Cheloudko



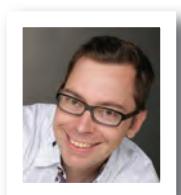
Robert Goutteborge



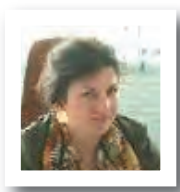
Marc Maouche



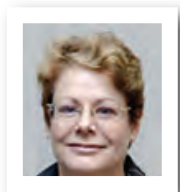
Pascal Monnier



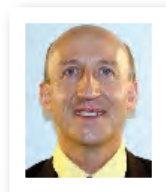
Christophe Rufin



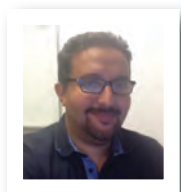
Christine Martin



Catherine René



Pascal Rotthier



Hicham Sabre



Thomas Traissac



Monique Mai



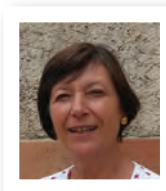
Yves Perrier



Pascal Vieville



Bernard Malteste



Eliane Cahuzac



Gilles Careil

ACSED une génération en marche !

Après la présentation du nouveau bureau national, qui a fait une entrée peu habituelle en ... émergeant du sol dans un nuage de fumée, l'ACSED a rendu hommage aux anciens Présidents en commençant par le témoignage de Jacques Demoulin (93 ans), premier Président de l'ACSED alors Amicale des PTT de 1979 à 1983, avec la diffusion d'une émouvante vidéo.



Ensuite, les anciens Présidents ont tour à tour exprimé leur joie d'être présents et ont raconté quelques anecdotes intéressantes.

Cette séquence 'émotion' s'est terminée avec le témoignage de Sylviane Leridon, secrétaire de l'ACSED et de l'Union, dont le père, Gaston Pons a été le cofondateur de l'Amicale des chefs de centre des PTT en 1947 et une pensée particulière pour tous les anciens présidents absents : Jean Desreaux (1983 - 1985), Marcel Bouchet (1989), Jean-Claude Jacquet (1990), Daniel Touron (2001 - 2003) et Pierre Cazale ACR.



Serge Cimmati
Président
1991 - 1994



Michel Collombat
Président de l'ACR
1991 - 1994

Régis Aubert,
Président
2011 - 2013

Didier Bouvier,
Président
1999 - 2001

Yvon Daumal,
Président
1989 - 1991



Gilles Careil,
Président de l'ACR
et
René Dupuy,
Président des actifs
de l'ACDE
1995 - 1999



Bernard Malteste, Président de 1991 à 1993
et Sylviane Leridon

Rencontre de 2 présidents au long cours

Très attendu par un très nombreux auditoire, Stéphane Richard a été accueilli par Guy Salziger qui l'a vivement remercié de sa présence, de sa fidélité et a souligné ses nombreuses participations aux manifestations de l'ACSED (la 16ème !). Pour Guy Salziger le plus grand danger qui menace un dirigeant c'est l'isolement face aux clients dans le quotidien. C'est pourquoi il est indispensable d'avoir des échanges réguliers.

Dès ses premières paroles, **Stéphane Richard** déclarait « *Ces rencontres sont nécessaires car sans filtre* ».

Après huit ans de présidence, Stéphane Richard est fier de constater qu'Orange est plus fort qu'il y a quatre ans, dans ses ressources, sa capacité de mobilisation, d'innovation, de résistance et de conquête en France et hors de France ! A mi-parcours d'Essentiels2020, les résultats sont encourageants voire spectaculaires : Orange renoue avec la croissance particulièrement en France où l'arrivée en 2012 du 4ème opérateur avait secoué le marché.

Les choix avisés et pertinents tant dans les investissements (4G, Fibre, partenariat dans les contenus) que dans la stratégie globale client (offres commerciales innovantes sur tous les marchés, la convergence, la qualité de service) qui ont été faits permettent d'atteindre une belle trajectoire. La dynamique est bien lancée grâce aux efforts constants et durables des femmes et des hommes d'Orange. Mais ce temps n'est qu'un moment dans le cycle d'une entreprise, il nous faut travailler dans la durée et consolider le socle qui a été édifié. Il nous faut continuer à changer, à s'adapter, à se transformer. Il y a encore des insatisfactions mais les hommes et les femmes d'Orange sont plus confiants dans la capacité d'Orange à réussir les transformations.



Pour Stéphane Richard, à titre personnel, le constat est d'avoir accompli un bon travail à la tête d'Orange. Le bilan est positif et le pousse à vouloir continuer pour être candidat à un 3ème mandat. Mais la décision de poursuivre est entre les mains du principal actionnaire : l'État. **Stéphane Richard se réjouit que l'ACSED, « une voix qui compte », puisse soutenir sa candidature pour son 3ème mandat.**

Le Président s'est ensuite exprimé sur l'actualité du moment.

A propos des GAFAM

Il faudrait un juste retour à la raison sur leur taxation. Il y a des questions d'équité entre leurs modèles économiques des services et ceux des opérateurs. Notre avenir n'est plus seulement dans la connectivité, le développement de la Fibre, de la 4G et 5G. Ce qui est primordial c'est le développement des services et aussi jouer la carte de la diversification comme celle de la banque.

« *Soyons notre propre OTT avec une capacité à investir dans d'autres domaines* » a lancé Stéphane Richard ! Les acteurs Européens n'ont pas vraiment aidé par leur faiblesse intellectuelle et une méconnaissance du secteur. Aujourd'hui il y a une prise de conscience, les progrès font jour et on peut citer à titre d'exemple l'Irlande et son contentieux fiscal.

A propos d'Orange Bank : « Nous avons visé juste, nous sommes pris au sérieux ».

C'est un succès commercialement parlant, avec un accueil médiatique remarquable. L'image d'Orange est rafraîchie, le projet à une vraie valeur. Orange Bank propose un service qui répond à une attente. Il y a une vraie affluence. Le point sera fait fin février au moment de la publication des résultats de l'année 2017.

Orange espère 2 millions de clients avant 10 ans et

compte prendre 20 à 25 % de parts de marché. Aujourd'hui les banques en ligne comptent 5 à 6 millions de clients.

Au sujet des Napoléons *

Le 02 décembre 2017, 3 000 personnes étaient réunies pour un exercice intellectuel avec une intégration des réseaux sociaux et une intervention très attendue de Barak Obama, 44ème Président des Etats-Unis d'Amérique.

Mythe vivant, grand professionnel, avec une grande maîtrise de lui-même, capable d'empathie, chaleureux, il a fait vivre un moment inoubliable à cette assemblée. Stéphane Richard, à l'initiative de l'invitation, s'est déclaré très heureux et fier d'avoir réalisé l'interview en direct !

*Cercle réunissant des personnalités de l'innovation et de la communication.



Patrice Batiston, Responsable de la Collection Historique Orange, qui avait présenté sur un stand quelques objets emblématiques des premières années Télécoms jusqu'à nos jours, a exprimé son souhait au Président de pouvoir regrouper en un lieu unique cette collection qui est le patrimoine de France Télécom-Orange.

Stéphane Richard a répondu favorablement en expliquant qu'un projet était en cours.

L'ACSED propose d'associer la collection historique (partie emblématique 150m2 environ) au projet Bridge et qu'elle soit accolée à l'auditorium ou installée dans une partie du site comme la halle Eiffel. Ce serait un plus pour le siège d'Orange à l'instar de nombreuses entreprises et nul doute que le Président Macron - très attaché au patrimoine - apprécierait quand il inaugurerait le site.

L'Anniversaire

On ne peut parler d'anniversaire sans gâteau et c'est avec une joie non dissimulée, que les Acsédiens ont accueilli un charmant ... petit robot, ROCSI, qui s'est chargé de l'apporter en compagnie d'une Bluebell Girl du Lido.



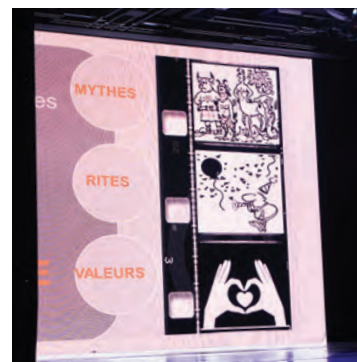
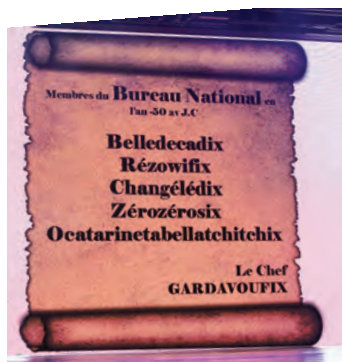
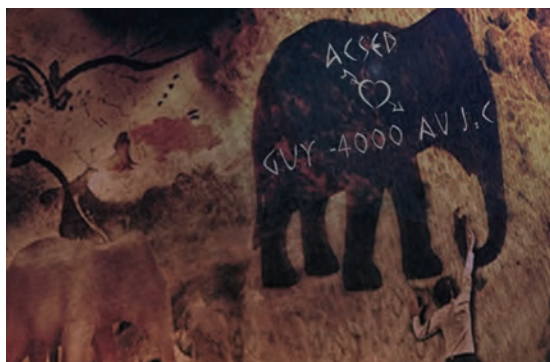
Un souffle « Présidentiel » allié à celui de la salle a été nécessaire pour souffler les 70 bougies quelque peu récalcitrantes.



LIDO de Paris

Congrès

Pascal Monnier, « Raconteur d'histoire » officiel de l'ACSED nous a narré l'histoire de l'ACSED de la préhistoire à nos jours ... de manière très personnelle.



Les 70 ans se sont achevés en apothéose avec la danse du parpaing menée par Claire Valentin et les Acrédiens se sont ensuite retrouvés autour d'un verre de l'amitié.



Nos partenaires



Notre fidèle partenaire, la GMF, était bien entendu présente et a offert de beaux cadeaux pour la traditionnelle tombola.



Marc Maouche, Président de l'AASGO, nous a fait un point d'actualité sur l'actionnariat salarié et la prochaine élection de l'administrateur représentant les actionnaires salariés au sein du Conseil d'administration d'Orange.

François-René Germain, Vice-président Orange accessibilité s'est exprimé sur Orange accessibilité et nous a expliqué la « **Chaire Maintien@Domicile** » qui a été lancée le 6 novembre dernier et dont Orange est partie prenante.



Jean-Pierre Di Constanzo, nous a présenté l'UNASS, l'Union Nationale des Associations de Secouristes et Sauveteurs des PTT. Cette association est également un organisme de formation et est aussi un acteur reconnu et impliqué dans les activités et missions de sécurité civile. Les secouristes présentes nous ont fait une démonstration des gestes de premiers secours.



Barbara Albasio, fondatrice de **Sensi Ateliers Arts & Sens**, nous a présenté son ouvrage « *Créative attitude* » qui explique comment développer la relation, le bien-être et la créativité au sein des entreprises.

Le général Yves-Tristan Boissan, Président de l'Union nationale des Transmissions nous a présenté l'ouvrage de Jean Poncin, militaire du 8e Régiment du Génie, « *La tour Eiffel dans la Grande Guerre, souvenirs d'un sapeur télégraphiste* », dont il a écrit la préface.



Patrice Battiston, Responsable de la Collection Historique. La Collection est rattachée à la Fondation Orange, elle conserve, accueille et prête depuis quarante ans des objets qui témoignent des grandes évolutions dans le domaine des télécommunications et contribuent au rayonnement de la marque Orange.



Les activités en régions

ACSED CENTRE EST



Un 2ème semestre encore très actif

21 Septembre : poursuite de nos rendez-vous avec les dirigeants de la DO Centre Est : un petit déjeuner partagé avec **François Maire Directeur de l'UAT SE** et échanges sur les enjeux de l'Assistance Technique et les grands projets menés par l'UAT SE.

12 Octobre : journée ACSED CE à l'Orange Lab de Meylan au programme : les démos des nouveautés en matière d'IOT, de 5G, de cybersécurité et d'IA et du Big Data puis découverte de la code room, de la social room et du Centre de Test Client notamment.



L'après-midi a été consacré à un atelier d'agilité managériale dans une ambiance pleine d'énergie, d'idée et de partage des bonnes pratiques managériales de chacun avec les coaches de notre Lab.



15 Novembre : call le lancement d'Orange Bank : **Sabine Dupont**

21 décembre : repas convivial de l'ACSED Centre Est à la brasserie Georges, l'institution lyonnaise, pour fêter la nouvelle année et partager le programme 2018.



Christine MARTIN
Présidente ACSED Centre Est

ACSED Midi-Pyrénées



Septembre : une petite dizaine d'adhérents ont eu le privilège de découvrir la Business Unit d'Airbus.

Octobre : participation à Lavour à la journée de la FNCS SO (Syndicat des cadres supérieurs de l'électricité et du gaz) de la région Sud Ouest, avec lequel l'ACSED a établi un contact inter-entreprise depuis mi-2017.

Samuel AUDART
Président ACSED Midi-Pyrénées

La vie de l'ACSED

Les activités en régions

ACSED IDF



28 septembre : soirée à Bobino pour le spectacle « Les Françaises » qui a été précédée par un encas convivial dans un bistro.



24 octobre : soirée débat avec **Jean-Pierre Bienaimé** Secrétaire général 5 G PPP. « **En route vers la 5G** »



23 novembre : soirée-débat avec **Jérôme Barré**, Directeur Exécutif Ressources Humaine Groupe



8 décembre : **Assemblée générale et les 70 ans de l'ACSED**



Le Bureau ACSED IDF en séminaire de préparation des actions 2018.

Thomas Traissac
Président de la région IDF

RETRAITES DES STATUTS DE FONCTION (IV.3/IV.4) COMPLEMENTAIRES SANTE

L'année 2017 aura vu l'aboutissement de deux dossiers que nous avons à cœur.

Préambule

La recherche d'équité entre les fonctionnaires et les contractuels s'inscrit pleinement dans le contrat social Groupe. Elle concerne les dossiers de retraites des fonctionnaires sous statut de fonction (IV3/IV4) et de complémentaires santé. Le décret n°2017-1266 du 9 août 2017 modifiant le décret n°2004-767 du 29 juillet 2004 apporte des avancées significatives à une majorité d'entre nous (au moins 95 % d'après la DRH Groupe). L'extension aux TPS devrait être étudiée. L'ACSED s'est beaucoup impliquée dans ce dossier tant en interne (Sollicitations de la DRHG et de Stéphane Richard qui a soutenu notre démarche) qu'en externe avec le soutien d'un conseil juridique de haut niveau.

La nouvelle couverture complémentaire santé Orange, applicable au 1er janvier 2018, donne des garanties identiques à celles du Contrat Groupe des salariés de droit privé. Les garanties sont globalement plus favorables que le niveau 3 de LMG. Certes, il pourra, dans certains cas, avoir quelques régressions par rapport à des contrats privés, voire le regret de certains vis-à-vis du niveau unique de cotisations. L'entreprise prend à sa charge 60 % des cotisations. Le Contrat Groupe pour tous était une de nos revendications. En 2014, L'ACSED avait remis ses attentes et ses préconisations à Bruno Mettling.

Retraites des Statuts de fonction Classe IV (IV-3 et IV-4)

Certes des avancées assez significatives... des points encore à éclaircir... application pour les TPS ? mais rien pour les IV5/IV6 à ce stade !

La défense des intérêts moraux et matériels des cadres supérieurs est une de nos préoccupations majeures. L'injustice dans le traitement des statuts de fonction pour la retraite ne pouvaient nous laisser indifférents. Leur situation est figée depuis 1993 ! **C'est un sujet que nous portons depuis plusieurs**

années. Nous avons sollicité l'avis d'un Cabinet spécialisé dans le droit administratif qui a mis en exergue le manque d'équité dont seraient victimes les statuts de fonction qui, en activité auraient cotisé sur un indice qu'ils n'obtiendraient pas à la retraite. C'est la raison pour laquelle nous avons alerté le **Président sur le sujet le 9 décembre 2014**, qui lui-même avait saisi directement Marylise Lebranchu Ministre de la Fonction Publique.

La situation a un peu progressé puisque le Conseil des Questions statutaires d'Orange s'est réuni le 17 juillet dernier pour une consultation sur un projet de décret émanant du Conseil d'Etat concernant les fonctionnaires appartenant aux corps des cadres supérieurs de France Télécom. Ce projet de décret visait à modifier l'article 9 du décret n° 2004-767 du 29 juillet 2004 relatif aux dispositions statutaires applicables aux corps des cadres supérieurs de France Télécom. Pour rappel, les emplois supérieurs sont régis par le décret n° 93-706 du 26 mars 1993 relatif aux dispositions applicables aux emplois supérieurs de France Télécom. Le détachement est régi par le décret n° 85-986 du 16 septembre 1985.

Le décret n°2017-1266 du 9 août 2017 modifie l'article 9 du décret de 2004 comme suit :

A. Peuvent accéder au premier échelon fonctionnel de leur grade (IV-3, indice 1027), les cadres supérieurs de second niveau :

. Soit détachés sur un emploi supérieur de second niveau et :

- ayant atteint le 15ème échelon de leur grade (IV-2)
- ou comptant au moins trois années de services effectifs dans les emplois supérieurs et détenant dans l'emploi supérieur occupé **un indice au moins égal à celui afférent au premier échelon fonctionnel**

. Soit détachés sur un emploi supérieur de premier niveau depuis au moins huit ans (IV3)

- ayant atteint le 7ème échelon de l'échelle indiciaire correspondante depuis au moins quatre ans
- et ayant atteint le 15ème échelon de leur grade (IV-2).

B. Peuvent accéder au deuxième échelon fonctionnel de leur grade (**IV-4, HE A3**), les cadres supérieurs de second niveau :

- . Soit détachés sur un emploi supérieur de 3ème ou 4ème niveau et :
 - ayant atteint le 15ème échelon de leur grade (**IV-2**) - ou comptant au moins trois années de services effectifs dans les emplois supérieurs et détenant dans l'emploi supérieur occupé **un indice au moins égal au deuxième échelon fonctionnel**.
- . Soit détachés dans un emploi supérieur de second niveau depuis au moins six ans (**IV-4**) :
 - ayant atteint le 6ème échelon de l'échelle indiciaire correspondante depuis au moins trois ans
 - et ayant atteint le 15ème échelon de leur grade.

Nota : les références en gras soulignées **IV-2, IV-3 et IV-4** ne figurent pas dans le projet de décret et sont néanmoins indiquées pour faciliter la compréhension du texte. Les indices auxquels il est fait référence, également, ainsi que les échelons, figurent dans le décret n° 2017 -1126 du 30 juin 2017, du Ministère de l'économie et des finances, fixe l'échelonnement indiciaire applicable aux emplois supérieurs de France Télécom. Ce décret intègre les IV-5/IV-6.

Le tableau ci-dessous schématise les nouvelles dispositions par comparaison avec les dispositions précédentes :

Dispositions existant depuis 2003*	Nouvelles dispositions depuis septembre 2017**
Etre détaché IV-4 et être payé au moins sur l'indice brut 1027 du IV-4	Etre détaché IV-3 depuis au moins huit ans et être payé sur l'indice brut 1027 du IV-3 depuis au moins 4 ans
Etre détaché IV-5 et être payé au moins sur l'indice brut A1 du IV5	Etre détaché IV-4 depuis au moins six ans et être payé sur l'indice brut A3 du IV-4 depuis au moins 3 ans

*être à l'indice brut 978 du IV-2

**être à l'indice brut 978 du IV-2ou être détaché SF depuis 3ans

Important : La nomination sur un emploi supérieur (article 2 du décret n°93-706 du 26 mars 1993) et l'attribution des échelons fonctionnels du grade de cadre supérieur de second niveau (article 9 du décret 2004-767 du 29 juillet 2004) sont laissées à la discrétion du président du Conseil d'Administration de la Société Orange S.A ou de son représentant ayant reçu délégation.

Nota : Les fonctionnaires IV2 devraient partir à la retraite avec l'indice brut 1027 (ex IB 1015) au lieu de 978 (ex IB 966). C'est la raison pour laquelle cet article ne traite que des statuts de fonction objet du décret d'août 2017.

Bernard Malteste
Conseiller spécial du Président

La Solidarité Intergénérationnelle :

un atout et une force pour l'ACSED et l'ACR



De nombreux adhérents de l'ACR venus des différentes régions ont répondu présents pour assister à notre grande manifestation marquant les 70 ans de l'ACSED, le 8 décembre au Lido en présence du Président Stéphane Richard et de nombreux membres du Comex. Ainsi, par leur présence, ils ont voulu marquer leur profond attachement à l'Association et apporter leur soutien aux adhérents de l'ACSED pour qu'ils continuent à œuvrer au développement de l'Association dans le respect de ses valeurs de confiance, de respect et de solidarité mais aussi d'amitié et de convivialité.

Un moment fort de cette journée a été l'hommage que nous avons rendu avec le Président de l'ACSED Guy Salziger aux anciens Présidents et à ceux nombreux qui ont pendant ces 70 ans apporté leur contribution, leur dynamisme et leur dévouement, pour faire en sorte que notre Association soit toujours vivante mais sous une forme très différente. Ils ont su faire évoluer l'Amicale/Association au gré des (r)évolutions importantes de l'environnement professionnel, politique, économique, réglementaire, concurrentiel... tout en restant un acteur majeur, essentiel dans la défense des intérêts matériels et moraux de ses adhérents.

La solidarité intergénérationnelle soulignée par Guy Salziger est un atout et une force pour l'ACSED et l'ACR. Si elle s'est manifestée avec panache lors de cet anniversaire, cela ne semble pas forcément quelque chose d'évident pour certains. Les relations en régions entre ACSED et ACR sont assez inégales et doivent certainement être renforcées. C'est un chantier en perspective.

Les retraités restent pour leur grande majorité très attachés à leur ancienne entreprise et souhaitent conserver un lien étroit avec ceux qui y travaillent aujourd'hui. Nos amis de l'ACSED doivent pouvoir nous y aider. De même qu'ils doivent savoir aiguiller les nouveaux retraités vers l'ACR. Le passage ACSED ACR devrait pouvoir se faire plus naturellement.

C'est en agissant ensemble auprès des responsables d'Orange que nous serons plus efficaces et mieux écoutés pour faire aboutir nos demandes, fort raisonnables au demeurant en comparaison d'entreprises de taille identique.

Avec tous mes vœux pour 2018.

Bien amicalement.

Gilles Careil
Président de l'ACR



Service

Mon autonomie facilitée



Les offres
autonomie

**Rendez-vous sur le stand Orange des salons
Autonomic Bordeaux (7-8 mars 2018)
et Autonomic Paris (12,13,14 juin 2018)**

orange.fr > menu > Et aussi > autonomie

Numéro de contact dédié au service de vente à distance autonomie

0 800 11 22 33

Pour en savoir plus :

boutique.orange.fr/informations/accessibilite-autonomie

bienvivreledigital.orange.fr/autonomie



orange™



NOUS SOMMES POUR CEUX QUI RENDENT LA SOCIÉTÉ PLUS HUMAINE ET CEUX QUI EN ONT FAIT LEUR VOCATION.

PLUS DE 3 MILLIONS DE SOCIÉTAIRES NOUS FONT DÉJÀ CONFIANCE.

**GMF 1^{ER} ASSUREUR
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC**



ASSURÉMENT HUMAIN

Appelez le 0 970 809 809 (numéro non surtaxé)
Connectez-vous sur www.gmf.fr ou depuis votre mobile sur m.gmf.fr

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret et ses filiales GMF ASSURANCES et LA SAUVEGARDE. Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9.